



Compte rendu de la réunion des quartiers Industrie/Bergos et Côte de Ger

27/09/2017

M. le Maire présente les objectifs et l'ordre du jour de la réunion. Il fait le point sur ce qui s'est passé dans le village ces deux années écoulées. Il rappelle que depuis le 1er janvier 2017, nous faisons partie d'une grande agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées dont l'objectif est essentiellement le développement économique : rassembler pour éviter les effets de concurrence.

La revitalisation du centre bourg suit son cours avec la rénovation de la maison Rouède qui abritera des commerces et des logements, ainsi qu'une maison du Patrimoine. Une réflexion est en cours pour sauver le service public de la Poste. En effet, depuis plusieurs années et malgré les protestations de la municipalité, les horaires d'ouverture diminuent avec un objectif probable de fermeture à moyen terme de la poste d'Ibos. La municipalité envisage donc à terme le passage à une agence postale.

Mme Deutsch, Adjointe à la Démocratie Participative fait le bilan des deux années écoulées, d'abord pour la démocratie participative, puis pour le quartier.

– la démocratie participative :

Des réunions de quartiers ont eu lieu dans presque tous les quartiers. Seul le quartier Côte de Ger n'avait pas été vu il y a 2 ans. Il a été rattaché au quartier Industrie/ Bergos, comme pour le repas de quartier.

Un compte rendu de ces réunions est disponible sur le site de la ville, ainsi qu'un tableau de suivi des demandes. En effet, plusieurs questions soulevées lors des réunions ne peuvent pas avoir une réponse immédiate, soit par manque d'informations techniques ou parce qu'elles nécessitent une inscription au budget pour l'année suivante. Le tableau permet de suivre l'état d'avancement de la réponse.

4 réunions spécifiques de projets ont également eu lieu. Elles consistent à présenter un projet (en général lors de la réhabilitation d'une rue) aux riverains, dans lequel subsistent des options qui sont décidées en concertation avec eux.

Enfin, le conseil municipal des enfants a été renouvelé en octobre 2016 et a continué à développer des projets soutenus par la mairie, comme une collecte alimentaire à destination d'associations caritatives ou dernièrement l'organisation de visites de la Collégiale lors des journées du Patrimoine, en collaboration avec l'association Demain la Collégiale.

En ce qui concerne les demandes du quartier Industrie/Bergos, il avait été fait un certain nombre de demandes personnelles qui ont toutes obtenu réponses (voir le tableau de suivi). Plus généralement, 2 demandes plus globales ont été faites :

– des travaux d'entretien des espaces verts à l'entrée de la rue de l'Industrie et sur la placette entre la rue du Mouret et la rue de l'Industrie : fait

– la pose d'un ralentisseur dans la rue du Bergos : il avait été dit lors de la précédente réunion que la municipalité ne souhaitait pas rajouter de ralentisseur, la réponse apportée a donc été le marquage au sol de places de stationnement en chicanes. Et il semble que ce dispositif ait atteint son objectif.

De façon plus générale sur les quartier Industrie/ Bergos et Cote de Ger, la Mairie a procédé aux travaux suivants :

- passage de la balayeuse 4 fois par an,
- rue du Mouret : nettoyage des trottoirs et des avaloirs, marquage au sol du virage ;
- rue Cap de la Segues : nettoyage du puisard ;
- rue du Bergos : tontes 4 fois par an et marquage des places de stationnement ;
- rue de l'Industrie et Côte de Ger : réfection de voirie, passage de l'épareuse 2 fois par an ;
- tontes à l'entrée du Bois du Commandeur ;
- pose de panneaux réglementant le stationnement chemin Biberné.

Et pour les deux ans à venir ?

En ce qui concerne les investissements à venir, d'ici la fin de l'année les ateliers municipaux vont réaliser un cheminement piétons sur la rue du Bergos entre la rue du Souy et la rue du Mouret qui devrait permettre aux piétons de circuler plus facilement sur le trottoir, que ce soit pour le passage des poussettes ou simplement pour ne pas se mouiller les pieds dans l'herbe.

En ce qui concerne la démocratie participative, il est proposé aux habitants de devenir acteurs de leur quartier. La Municipalité leur propose de monter leurs propres projets. En fonction du nombre d'habitants concerné et de l'intérêt pour le quartier, la municipalité les aidera à les réaliser, soit par une aide financière soit par une aide logistique.

Il ne s'agit pas pour la mairie de se désinvestir du quartier (les investissements nécessaires seront faits comme l'entretien général), mais plutôt de soutenir des initiatives citoyennes qui contribueront à ce que les habitants s'approprient un peu plus leur quartier.

Concrètement comment ça se passe ? Si certains habitants avec leurs voisins, avec leurs amis, ont un projet ils adressent une petite description de leur projet à l'attention de M. le Maire, avec le nombre d'habitants prêts à le porter et les besoins qu'ils ont. La municipalité fera en sorte de les aider à le réaliser.

Quelques exemples pour illustrer le propos :

- aménagement en matériaux recyclés pour l'embellissement du quartier
- boîtes à échanges (livres, graines, meubles...)
- tableau d'échange de service
- etc.

Après cette introduction, les habitants sont invités à poser leurs questions :

Rue du Bergos

Le cheminement piéton prévu... c'est bien mais pour la suite de la rue ? *Une partie est déjà praticable. On voit ce que donne le cheminement et on avise ensuite.*

Problème du croisement avec la rue du Mouret où les gens ne respectent pas le cédez le passage. *On remplace les cédez le passage par des stop.*

Rue du Moulin

Les voitures circulent vite : *un rappel sera fait aux agents des services techniques qui empruntent beaucoup cette rue.*

Rue de l'industrie

- De Dussau à Jeanne Peghini : des nids de poules sur la voie de droite. Pourrait-on réaliser un chemin piéton dans cette rue et à tout le moins buser le côté droit. Qu'en est-il du projet de tout-à-l'égout. *Les services techniques passeront voir les réparations de voiries à effectuer. Pour le projet de tout-à-l'égout, il a été abandonné en 1995, à cause d'un problème de pompe de relevage à installer. La Mairie se renseigne auprès du SMEAVEO qui s'occupe de l'assainissement pour notre village.*

- Problème de circulation des voitures à l'intersection entre Industrie, Mouret et Moulin. *Les services techniques vont proposer un marquage au sol pour améliorer les choses.*

Signalétique

Mise en place plébiscitée par les habitants.

Fibre optique

Quand le village sera-t-il desservi par la fibre optique ? *Bientôt, M. le Maire a un rdv la semaine prochaine sur le sujet avec Orange. La proximité de la zone d'activité devrait permettre qu'Ibos soit rapidement câblé.*